

Élections municipales

Dimanche 15 mars, de 8 heures à 20 heures

Les 6 bureaux de vote de Magny-les-Hameaux seront ouverts de 8 heures à 20 heures.





Infos pratiques

Pour pouvoir voter, un électeur doit :

- * Avoir au moins 18 ans ;
- * Etre de nationalité française ou d'un pays membre de l'UE ;
- * Etre inscrit sur les listes électorales (voir comment s'inscrire sur les listes électorales) ;
- * Jouir de ses droits civils ou politiques.

Documents Votez en toute sécurité